

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIGIDBNY
LE MARDI 23 AVRIL 2024 à 19 H 00,
À L'HÔTEL DE VILLE DE NICOLET

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur Claude Lefebvre	Baie-du-Febvre
Monsieur Pierre Moras	Bécancour
Monsieur François St-Germain	Grand St-Esprit
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Monsieur Tommy Gagné-Dubé	Manseau
Madame Sandra St-Amour	St-Célestin Paroisse
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Levrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Jean-Luc Boisclair	Sainte-Perpétue
Monsieur François Rousseau	Saint-Léonard d'Aston
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Madame Patricia Lebel	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval
Monsieur Mario Demers	Ste-Sophie de Levrard

En l'absence des délégués de Nicolet et de Saint-Pierre-les-Becquets, formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux. Était aussi présent : Monsieur Mario Lacroix, directeur général, secrétaire-trésorier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Madame Céleste Simard souhaite la bienvenue aux administrateurs, constate le quorum et la réunion débute à 19h00.

2024-22 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Monsieur Pierre Carignan
Appuyée par Madame Ginette Deshaies
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ADOPTÉ

2024-23 3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 AVRIL 2024 À 19H00.

Sur une proposition de Madame Sandra St-Amour
Appuyée par Monsieur Alexandre Robert
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal tel que présenté

ADOPTÉ

- **DÉCOULANTS ET QUESTIONS**

- Plan de communication pour le CA

Étant donné, la forte augmentation d'information à transmettre aux membres du CA, un compte rendu sous forme du "mot de la présidente", sera produit sur une base mensuelle afin de pallier au manquement de transfert d'information. Celui-ci sera préférablement produit lors de la première semaine du mois.

- **INFORMATION GÉNÉRALE**

- **Étude sur la tarification incitative**

La firme STRATZER produit une étude indépendante sur la tarification incitative afin de mettre à jour les meilleures pratiques en cette matière. La RIGIDBNY n'y est pas impliquée.

4-FINANCE

2024-24 **4.1- Acceptation des comptes du 1er février 2024 au 31 mars 2024, pour un montant de 759 066.44\$** (Pièces déposées)

En conséquence,

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyé par Monsieur Pierre Carignan
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du **1er février 2024 au 31 mars 2024**, pour un montant de **759 066.44 \$**

ADOPTÉ

2024-25 **4.2- Facturation de la surcharge de 3 370\$ à l'entente établie avec MNP pour les EF's 2023** (Pièces déposées)

ATTENDU QUE Les frais encourus pour les services professionnels relatifs aux EF's de 2023 sur ceux de 2022 a diminué de 2 209\$

En conséquence,

Sur une proposition de Madame Patricia Lebel
Appuyé par Madame Sandra St-Amour
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte de défrayer cette surcharge de 3 370\$ à MNP, pour le travail fait lors de l'audit 2023.

ADOPTÉ

5-CHARGÉ DE PROJET :

5.1- Mise à jour du dossier

Attentes :

Nous recherchions un (e) chargé (e) de projet avec 2-3 ans d'expériences, ayant déjà géré (budgets, négociations, contraintes ponctuelles etc), des projets intermédiaires, des projets d'améliorations, des projets d'écocentres, et ou de la gestion de personnel (petite équipe). Capacité à une éventuelle promotion en gestion. Doit faire une journée de travail de bureau / sem, assister au CA et faire PV. *Salaires visés 70-75K\$.*

Situation actuelle :

Plusieurs entrevues sans trouver le (la) bon (ne) candidat (e), tentative actuelle à 80K\$.

2024-26

5.2- Résolution pour embaucher, si approbation de la présidente et du vice-président après entrevue.

Sur une proposition de Monsieur François Rousseau
Appuyé par Madame Sandra St-Amour
Il est unanimement résolu

Que la Régie procède à l'embauche du candidat après approbation du vice-président et de la présidente

ADOPTÉ

6-DOSSIER des ÉCOCENTRES :

6.1- Présentation de la dernière série de modifications

Les normes et le but :

Afin de respecter le budget initial de la régie, les normes établies par RECYC-QUÉBEC, en incluant des marges de contingences nécessaires et en introduisant de nouveaux services dans les plus petits écocentres, afin de réaliser un plan sommaire d'amélioration continue et enfin établir les besoins nécessaires et les options possibles pour les points de dépôts.

Nouvelle proposition :

Avec le budget actuel seulement deux (2) écocentres seront modernisés selon les suggestions initiales proposées. De moindre somme seront investies dans quatre (4) autres écocentres afin d'y intégrer de nouveaux services, tout en évaluant le rôle futur des points de dépôts. Ceci en provisionnant une contingence de 26% et à l'intérieur du budget de 829K\$

2024-27

6.2- Résolution afin de négocier avec Recyc-Québec et d'aller de l'avant avec les devis et commandes d'équipements

- Résolution afin de donner droit au directeur général de renégocier l'entente originale, afin d'y intégrer les contraintes.

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau
Appuyé par Madame Patricia Lebel
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte que le DG puisse renégocier l'entente avec RECYC-QUÉBEC, après quoi il pourra demander des soumissions sur invitation, pour obtenir les plans et devis, selon le budget présenté.

ADOPTÉ

7-DOSSIER DE ÉEQ (éco entreprise Québec)

7.1- Mise à jour de l'entente

- Explication de la démarche, des tenants et aboutissants : compensation, remboursement, plaintes et pénalité.

7.2- Demande à faire à Gaudreau, de bénéficiaire de l'année d'option au contrat, afin de terminer le contrat de collecte et transport le 31-12-2025, tel que le décret gouvernemental le suggère.

- S'assurer que Gaudreau (EX-GESTERRA), accepte l'extension tel que suggéré.

2024-28

7.3- Résolution afin de signer l'entente financière avec ÉEQ

- Résolution afin que le directeur général puisse être le signataire, de l'organisme signataire

En conséquence,

Sur une proposition de Monsieur Sylvain Jutras
Appuyé par Monsieur Pierre Carignan
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte que le DG soit signataire de l'entente préliminaire afin de régulariser notre situation à court-terme

ADOPTÉ

8-GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES :

8.1- Présentation du processus suggéré pour la RIGIDBNY et la RICBS

- Présentation sur la démarche suggérée afin de créer une S.E.M.

8.2- Présentations des échéanciers

- Présentation des 2 projets échelonnés sur 3 mois afin de pouvoir se donner la chance d'évaluer le "GO ou NO-GO" à la fin août 2024

8.3- Notre position actuelle et celle de la RICBS

- Dans le cas des deux projets un petit budget 5K\$ répartis aux 3 organisations, permettra d'aller directement au gouvernement afin de modifier l'opinion politique.

9-VARIA Aucun

10-QUESTION DU PUBLIC Aucune

11-HUIS CLOS Aucun

PROCHAINE RÉUNION (CONSEIL RÉGULIER) FIXÉE au Mardi, 21 mai 2024,
à 19H00 à LA SALLE DE LA CASERNE DE BÉCANCOUR, (8275, boulevard Bécancour, Bécancour)

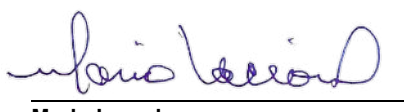
2024-29

12-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies
Appuyé par Monsieur Denis Croteau
Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à **21h02**


Cèleste Simard
Présidente


Mario Lacroix
Directeur général, secrétaire-trésorier